



FSU - Conférence de presse de rentrée 2014

Fiche 1- « Refondation de l'école, où en est-on ? »

Un an après la publication de la loi Peillon, le chantier amorcé porte surtout la maternelle et la scolarité obligatoire. En ce qui concerne la revalorisation de la voie professionnelle, les discussions sur la place du CCF et des périodes de stage en entreprise, dont la FSU demande la minoration, n'ont pas abouti. Les voies générales et technologiques du lycée sont toujours en attente d'une refonte de la réforme de 2010, dont la FSU conteste certaines dispositions (définition locale des horaires de travail en petit groupe, programmes). Selon le ministère, un bilan partagé pourrait s'engager en janvier 2015.

Les nouveautés de la rentrée 2014

Dans le premier degré sont généralisés les nouveaux rythmes scolaires, dont les remontées de terrain montrent de fortes disparités dans les modalités de mise en place, certains départements connaissant plus d'une centaine d'emplois du temps différents. Dans les écoles élémentaires, les programmes connaissent un « ajustement », issu de la consultation de l'an dernier, donnant un peu de liberté aux enseignants en attendant les nouveaux textes.

Le conseil école-collège est lui aussi généralisé. Présidé conjointement par le principal et l'inspecteur de l'Éducation nationale, il se réunit au moins deux fois par an et doit établir selon la loi un « programme d'actions » qui peut proposer « des enseignements et des projets communs », et « des échanges de pratiques et d'enseignants » entre le collège et les écoles de son secteur. En tout état de cause, ce conseil doit être un espace de débat avec du temps prévu pour et ne doit pas subir les dérives que l'on a pu voir parfois lors des expérimentations de l'an dernier ou dans les comités exécutifs en éducation prioritaire où ces instances deviennent des lieux de transmission hiérarchique et moins d'élaboration collective.

La FSU revendique une meilleure connaissance réciproque des pratiques et des cultures professionnelles entre le premier et le second degré, au service de la réussite des élèves. Mais cela doit se faire dans le respect des personnels, concepteurs de leurs enseignements.

Cette année voit aussi l'arrivée de 102 REP+ avant la nouvelle carte d'éducation prioritaire prévue pour 2015. Un allègement du temps d'enseignement est mis en place pour les enseignants pour le travail en équipe, la formation et la relation aux familles (voir la fiche éducation prioritaire).



Accompagnants aux élèves en situation de handicap (AESH)

Lors de cette rentrée, tous les assistants d'éducation (AED) embauchés sur une mission d'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap (AVS) sont transformés en AESH. Ce sont des contrats de droit public avec une possibilité de « CDI-sation » au bout de 6 ans d'exercice. Parallèlement, un effort pour la formation de ces personnels est mis en œuvre.

PAP (Plan d'accompagnement personnalisé)

Destiné aux élèves dont les difficultés scolaires durables sont la conséquence d'un trouble des apprentissages (essentiellement les « dys ») le PAP fait sa rentrée. Révisé tous les ans, il définit l'ensemble des mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre sa scolarité. S'il peut permettre de répondre aux besoins d'un certain nombre d'élèves, il ne se mettra pas en place de manière satisfaisante sans accompagnement et formation des enseignants.

Les consultations à venir

Septembre - octobre 2014 : socle commun de connaissance, de compétences et de culture

Le Conseil supérieur des programmes a procédé à l'écriture du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le projet est mis en consultation auprès des personnels, de la maternelle au lycée, de mi-septembre à fin octobre. Les personnels sont invités à répondre individuellement à un questionnaire individuel en ligne.

8 au 12 décembre 2014 : évaluation des élèves

La consultation sur le socle porte aussi sur les différents modes d'évaluations des élèves, dans le cadre d'une grande conférence nationale sur l'évaluation des élèves. Différents groupes de travail devraient préparer une confrontation entre professionnels de l'éducation, usagers et chercheurs lors d'une semaine de l'évaluation du 8 au 12 décembre.

Premier semestre 2015 : programmes de la scolarité obligatoire

Les programmes devraient être connus en janvier, les enseignants consultés au printemps, la publication avoir lieu en septembre 2015 pour une entrée en vigueur à la rentrée 2016.

La FSU a demandé et obtenu que soit libérée une demi-journée pour le débat collectif sur le socle commun dans les écoles, les collèges et les lycées : l'association des enseignants est indispensable pour refonder en profondeur le système éducatif. Le texte proposé est en rupture avec celui de 2005, en ce qu'il constitue un cadre d'écriture de programmes plus cohérents, et non plus un sous-ensemble donnant le contour d'une école à deux vitesses. Il constitue une bonne base de consultation.

